

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt et le mercredi 4 novembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 27 octobre 2020, s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de M. GREMAT), Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. DEMILLY), Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI, Yves SANDRAS.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Véronique DESEIGNE, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Monsieur Bruno DEMILLY (pouvoir donné à M. GAVOIS), Gérard GREMAT (pouvoir donné à M. AGIUS), Michel HAMY, Olivier MAJEWICZ, Philippe MIGNONET, Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Pascal GAVOIS

A2-11-2020 : ASSOCIATION AMORCE – ADHESION ET DESIGNATION DU REPRESENTANT

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que l'association AMORCE regroupe des communes, sociétés d'économie mixte, groupements intercommunaux et départements qui ont une compétence en matière de réseaux de chaleur ou concernant le traitement des ordures ménagères.

Cette association a pour objectif d'échanger les expériences des uns et des autres sur les problèmes techniques, économiques, juridiques ou fiscaux.

Son rôle est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'Etat et aux diverses autorités et partenaires, afin d'améliorer les conditions réglementaires et économiques de la gestion des déchets par les collectivités locales, et de promouvoir les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets sous ses diverses formes (matière et énergie).

Quel que soit le mode de gestion, et quel que soit le procédé utilisé, un contact permanent entre les collectivités responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de son propre équipement.

Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre ces solutions au niveau national et européen.

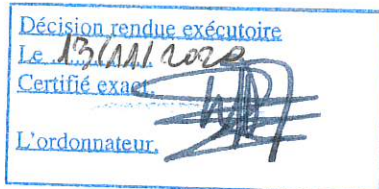
Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20201104-A2-11-2020-DE
Date de télétransmission : 09/11/2020
Date de réception préfecture : 09/11/2020

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 20 octobre 2020, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE CONFIRMER** l'adhésion à l'association des collectivités territoriales pour les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets AMORCE,
- **DE NOMMER** Monsieur Guy ALLEMAND, Délégué titulaire, et Monsieur Claude KIDAD, Délégué suppléant, pour représenter le SEVADEC au sein des diverses instances de l'association.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*



SEVADEC
SOCIÉTÉ